



Syndicat Local SPS de l'EPSNF



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants non-gradés

BILAN D'ACTIVITE 2022

Le bilan d'activité de l'EPSNF vient de sortir, voici quelques informations :

- Taux de remplissage des lits : 73,12 MED et 85,80 en SSR
- 49 tonnes de linge traité en blanchisserie. - 48 2945 repas servis (déjeuners et dîners)
- Age moyen des patients hospitalisés : 43 ans - 100 actes de pédicurie.
- Hôpital de jour de rééducation : 27 séjours en rééducation et 36 séjours en médecine
- 12 691 actes ont été enregistrés pour environ 5 627 séances prévue
- Activité Physique Adaptée : 3 892 actes (2 688 actes en 2021)
- Nombre de visites « Les Petits frères des pauvres » : 75
- Questionnaires de satisfaction : 92% des patients sont satisfait de l'accueil du personnel pénitentiaire (sur 240 questionnaires). **C'est surréaliste, nous sommes notés par des détenus !!!**

Commission d'Application des peines :

- 14 permissions de sortir proposées : 10 accordées
- 23 dossiers réductions de peines supplémentaires examinés : 1 rejet
- les 9 demandes de suspension de peine pour raison médicale ont été acceptées
 - Le cycle d'exploitation : Fond de roulement global net : 17 951 699€ / Trésorerie : 16 212 746€
- Nombre d'UVF : 22 (17 en 2021). - Nombre de rendez-vous parloirs : 420 (525 en 2021, 1380 en 2019).
- Les incidents disciplinaires : Sept incidents sont survenus à l'EPSNF. Suite à ces commissions, il y a eu une relaxe et six sanctions.
- Effectifs pénitentiaires au 31/12/2022 : 109 personnels dont 96 surveillants, 5 majors et 1^{ers} surveillants, 2 officiers, 4 administratifs et 1 directeur.
- La moyenne mensuelle des heures supplémentaires par agent de détention est de 16h.
- Le budget total d'investissement est de 150 000 €.
- * Dépenses liées à la sécurité active, sécurisation, maintenance, armement et équipements de sécurité : 195 647€
- * Dépenses liées à la prise en charge collective PPSMJ : 7 870 € dont : 5 1193 € pour les indigents, 2 677 € pour transport de détenus
- * Dépenses liées à la gestion des personnels 28 521€
- * Dépenses liées aux ACT (Amélioration Conditions de travail) : 839 € pour les surveillants !!! (Achat de 4 télévisions 800€, 1 cafetière 39€)
- *L'absentéisme du personnel pénitentiaire s'élève à 18,63% contre 20,86% en 2021 soit une baisse de 2,23%, pour un TCCBC théorique à 19% (Taux de Calcul pour la Compensation des Besoins de Services). Le taux de CMO s'élève à 3,41%, équivalent à celui de l'année 2021.

Vous souhaitez consulter vous-même le document ? Dites-le-nous !

Nous serons toujours là pour vous tenir informés.

Copies à :

Personnel de l'EPSNF / Syndicat National SPS

SPS 100% Surveillant

